

Se rencontrer pour mieux se connaître...

Thionville, le 7 septembre 2020

Chers parents d'élèves, enseignants, membres de l'administration,
l'Apel vous invite à assister à son

ASSEMBLÉE* GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE N°1

Jeudi 1^{er} octobre 2020 à 19H00

(en salle de conférence de l'établissement)

À l'ordre du jour :

- La modification de nos statuts pour une mise en conformité avec les nouveaux statuts des APEL suite à la demande de notre Instance Nationale. Les points de modification sont les suivants :
 - modification du titre de l'association
 - faire un seul statut aussi bien pour les Apel du primaire que celles du collège ou lycée
 - supprimer la règle du renouvellement par tiers des conseils d'administration
 - préciser le rôle d'un bureau
 - rappeler l'importance de garder une trace écrite des décisions du CA et de l'AG
 - enfin, rappeler que les statuts doivent être signés par au moins deux personnes pour les formalités déclaratives
- Lecture des nouveaux statuts notamment des paragraphes concernés
- Vote des nouveaux statuts (les statuts peuvent être consultés sur notre site www.apelindp57.com)

Nous vous signalons, dès à présent, qu'en l'absence de quorum, cette assemblée se tiendra avec le même ordre du jour à 19H15.



Pour clôturer notre assemblée générale, nous vous convions à notre « **Pot de l'amitié** » qui sera l'occasion pour nous tous, de mieux se connaître et d'échanger en toute convivialité.

Delphine GENOIS
Présidente de l'Apel et son équipe

L'Apel vous remercie de compléter et retourner le formulaire ci-dessous si besoin (à remettre à l'accueil de l'établissement, à la vie scolaire ou par mail à apel@indp57.fr).

POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE N°1 du 1^{er} octobre 2020 à 19H00

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

....., adhérent de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (Apel) de l'Institut Notre Dame de la Providence de Thionville, dont le siège est à Thionville, donne par les présentes, pouvoir à M./Mme, demeurant à pour me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire N°1 qui se tiendra jeudi 1^{er} octobre 2020 à 19H00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : modification de nos statuts pour une mise en conformité avec les nouveaux statuts des APEL suite à la demande de notre Instance Nationale, lecture des nouveaux statuts notamment des paragraphes concernés, vote des nouveaux statuts.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

* Les assemblées se dérouleront dans le respect des gestes barrières conformément aux consignes générales de sécurité sanitaire en vigueur.